

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 04 FEVRIER 2021**

Délibération
n° 2021.02.021

**Pôle Economique
Sud de l'Angoumois
(PESA) : acquisition
de parcelle à la Mairie
de Roullet Saint
Estèphe dans le
cadre du projet de
station GNL**

LE QUATRE FEVRIER DEUX MILLE VINGT ET UN à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis à l'Espace Carat - 54 Avenue Jean Mermoz 16340, L'Isle-d'Espagnac suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **29 janvier 2021**

Secrétaire de séance : Didier BOISSIER DESCOMBES

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Minerve CALDERARI, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Françoise COUTANT, Frédéric CROS, Jean-François DAURE, Serge DAVID, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Chantal DOYEN-MORANGE, Valérie DUBOIS, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Karine FLEURANT-GASLONDE, Sophie FORT, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Hervé GUICHET, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Martine PINVILLE, Jean-Philippe POUSSET, Jean REVEREAULT, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Fabrice VERGNIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA,

Ont donné pouvoir :

Sabrina AFGOUN à Gérard ROY, Gérard DEZIER à Mireille RIOU, Hélène GINGAST à Jean-Luc MARTIAL, Sandrine JOUINEAU à Véronique DE MAILLARD, Gilbert PIERRE-JUSTIN à Jean-Philippe POUSSET, Catherine REVEL à Gérard DESAPHY

Excusé(s) :

Jean-Claude COURARI, Fadilla DAHMANI, Michel GERMANEAU, Valérie SCHERMANN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 4 FEVRIER 2021**DELIBERATION
N° 2021.02.021**

FONCIER

Rapporteur : **Monsieur VERGNAUD****POLE ECONOMIQUE SUD DE L'ANGOUMOIS (PESA) : ACQUISITION DE PARCELLE A LA MAIRIE DE ROULLET SAINT ESTEPHE DANS LE CADRE DU PROJET DE STATION GNL**

Dans la perspective de la mise en exploitation de la plateforme logistique, INTERMARCHE souhaite installer une station GNL à proximité immédiate de l'entrepôt. Située au nord du futur site, la parcelle ZH 233 propriété de la commune de Roulet-Saint-Estèphe intéresse pour partie INTERMARCHE.

Aussi, dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique, GrandAngoulême souhaite se porter acquéreur de la parcelle d'une superficie d'environ 4,6 ha classée en 1AUX au PLU de la commune.

Un accord serait susceptible d'être conclu aux conditions suivantes :

Parcelle	Surface	Prix m ²	Prix
ZH233	46 110 m ²	10 €	461 100 €

Le montant de la cession s'élèverait à 461 100 € pour 46 110 m².

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 10 décembre 2020,

Je vous propose :

D'APPROUVER l'acquisition de la parcelle ZH233 pour une surface totale de 46 110 m², située sur la commune de Roulet-Saint-Estèphe, appartenant à la Mairie de Roulet-Saint-Estèphe pour un montant total de 461 100 €, les frais annexes étant à la charge du GrandAngoulême (notaire...),

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée, à signer les actes à intervenir (compromis, acte notarié...),

DE CONSTATER l'entrée dans l'actif de GrandAngoulême de la parcelle ZH233.

D'IMPUTER la dépense au budget annexe Gestion Immobilière Zones d'Activités - article 2111.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
M. Gérard ROY ne prend pas part au vote,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

09 février 2021

Affiché le :

10 février 2021